

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
BOBIGNY
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE
93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

Pour faire suite à votre requête concernant

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **000201** ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2
C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3.AL.5 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
par procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

1 fois **000256** CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT ART.R.412-28 AL.1, ART.R.411-25
AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-28 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____, par
procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Appartenant aux dossiers :

Après examen de votre requête et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces)
contravention(s).

Je vous pris d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 21/02/2024

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Le Commandant de Police

